

**COMPTE-RENDU, PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 10 MARS 2020 A 18H A HUELGOAT**

Étaient présents (28)

BERRIEN : Paul QUEMENER, Catherine MIGNOT-JAOUEN, Hubert LE LANN, Marie-Pierre COANT

BOLAZEC : Coralie JEZEQUEL

BOTMEUR : Éric PRIGENT

BRASPARTS : Joseph SIMON, Josiane GUINVARC'H, Jean-Pierre BROUSTAL, Yvonne QUIMERC'H

BRENNILIS : Alexis MANAC'H, Marie-Noëlle JAFFRE

HUELGOAT : Benoît MICHEL, Guillaume LAURENT, Jean-Pierre SALAÛN, Claude MOREL

LA FEUILLEE : Gérard RANNOU, Régis LE GOFF

LOPEREC : Jean-Pierre LE BIHAN, François LE LUYER, Jean-Yves CRENN

LOQUEFFRET : Marcel SALAÛN, Alain HAMON

PLOUYE : Jean-Michel SCOUARNEC, Geneviève LE MAT

SAINT-RIVOAL : Yves Claude GUILLOU

SCRIGNAC : Georges MORVAN, Jean LE GAC

Procurations : Marcel LE GUERN a donné pouvoir à Geneviève LE MAT, Corinne NICOLE a donné pouvoir à Coralie JEZEQUEL

Secrétaire de séance : Coralie JEZEQUEL

Ordre du jour :

- ➔ Comptes de gestion 2019
- ➔ Comptes administratifs 2019
- ➔ Affectation des résultats 2019
- ➔ Vote des taux de fiscalité 2020
- ➔ Budgets primitifs 2020
- ➔ Dossier Pass Commerce et Artisanat
- ➔ Acquisition terrain schéma d'accueil en forêt du Huelgoat
- ➔ Acquisition d'un tracteur
- ➔ Questions diverses

La séance débute à 18h

Situation financière de l'EPCI - ratios

Mme Gaëlle LE DOUJET DESPERTS présente la situation financière de la communauté de communes avec les principaux ratios en comparaison avec les EPCI de la région et ceux en France de la même strate.

De manière succincte, la collectivité a moins de recettes de fonctionnement que les autres EPCI notamment au niveau de la Dotation Globale de Fonctionnement. Elle a également moins de dépenses de fonctionnement. Sa capacité d'autofinancement brute est supérieure aux EPCI comparés.

L'encours de la dette par habitant est un peu inférieur aux autres EPCI.

Approbation des comptes de gestion 2019 – budget principal et budgets annexes

Le président donne la parole à Mme Gaëlle LE DOUJET DESPERTS qui présente les comptes de gestions de l'année 2019.

Considérant que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2019 réalisés par le trésorier de l'année passée est conforme aux comptes administratifs (principaux et annexes) de la collectivité,

Le président propose à l'assemblée d'approuver les comptes de gestion des trésoriers du budget principal et des budgets annexes pour l'année 2019 dont les écritures sont conformes aux comptes administratifs de la collectivité.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité les comptes de gestion du trésorier pour l'exercice 2019.

Vote des comptes administratifs 2019 – budget principal et budgets annexes

Considérant que Mme Coralie JEZEQUEL, vice-présidente chargée des finances, a été désignée pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,

Considérant que M. Éric PRIGENT, Président, s'est retiré pour laisser la présidence à Coralie JEZEQUEL, vice-présidente pour le vote du compte administratif,

Le conseil communautaire, vote les comptes administratifs de l'exercice 2019 et arrête ainsi les comptes

Budget principal CC MAC :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT
	REALISE	RESTE A REALISER	REALISE
DEPENSES	833 948,10 €	874 098,11 €	3 520 287,53 €
RECETTES	684 355,82 €	572 073,32 €	3 619 287,05 €
RESULTAT	-149 592,28 €	- 302 024,79 €	98 999,52 €

Budget annexe services communs voirie :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT
	REALISE	RESTE A REALISER	REALISE
DEPENSES	494 672,19 €	55 000,00 €	243 141,13 €
RECETTES	443 239,87 €	67 175,50 €	228 888,88 €
RESULTAT	-51 432,32 €	12 75,50 €	-14 252,25 €

Budget annexe déchets ménagers :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT
	REALISE	RESTE A REALISER	REALISE
DEPENSES	261 256,50 €	17 341,85 €	815 630,95 €
RECETTES	252 570,22 €		845 665,35 €
RESULTAT	-8 686,28 €	-17 341,85 €	30 034,40 €

Budget annexe chalets gîte d'étape :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT
	REALISE	RESTE A REALISER	REALISE
DEPENSES	25 549,22 €	2 000,00 €	40 169,92 €
RECETTES	25 022,47 €		59 369,78 €
RESULTAT	-526,75 €	-2 000,00 €	19 199,86 €

Budget annexe atelier Pitrey :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT
	REALISE	RESTE A REALISER	REALISE
DEPENSES	334 591,98 €		329 953,51 €
RECETTES	353 474,56 €		328 426,70 €
RESULTAT	18 882,58 €		-1 526,81 €

Budget annexe tourisme :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT
	REALISE	RESTE A REALISER	REALISE
DEPENSES	0 €	2 000,00 €	141 548,17 €
RECETTES	2 219,90 €		136 126,00 €
RESULTAT	2 219,90 €	-2 000,00 €	-5 422,17 €

Adopté à l'unanimité

Affectation des résultats 2019 –budget principal et budgets annexes

Budget principal

▪	Résultat de fonctionnement N-1	
▪	<u>A Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	+ 98 999,52
▪	<u>B Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif N-1 précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	+ 491 922,44
▪	C/ Résultat à affecter = A + B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit de la ligne 002 ci-dessous)	+ 590 921,96
•	D Solde d'exécution d'investissement N-1 (précédé de + ou -) D 001 (besoin de financement) R 001 (excédent de financement)	+ 269 032,14
•	E Solde des restes à réaliser d'investissement N-1 Besoin de financement Excédent de financement	- 302 024,79
	▪ Besoin de financement = F = D + E	- 33 443,37
	DEFICIT REPORTE D 002	

Budget annexe services communs voirie

▪	Résultat de fonctionnement N-1	
▪	<u>A Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	- 14 252,25
▪	<u>B Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif N-1 précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	+ 26 615,76
▪	C/ Résultat à affecter = A + B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit de la ligne 002 ci-dessous)	+ 12 363,51
•	D Solde d'exécution d'investissement N-1 (précédé de + ou -) D 001 (besoin de financement) R 001 (excédent de financement)	- 11 645,48
•	E Solde des restes à réaliser d'investissement N-1 Besoin de financement Excédent de financement	+ 12 175,50
▪	Besoin de financement = F = D + E	0
DEFICIT REPORTE D 002		

Budget annexe déchets ménagers

▪	Résultat de fonctionnement N-1	
▪	<u>A Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	+ 30 034,40
▪	<u>B Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif N-1 précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	+ 122 157,82
▪	C/ Résultat à affecter = A + B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit de la ligne 002 ci-dessous)	+ 152 192,22
•	D Solde d'exécution d'investissement N-1 (précédé de + ou -) D 001 (besoin de financement) R 001 (excédent de financement)	+ 15 253,67
•	E Solde des restes à réaliser d'investissement N-1 Besoin de financement Excédent de financement	- 17 341,85
▪	Besoin de financement = F = D + E	- 2 088,18
DEFICIT REPORTE D 002		

Budget annexe chalets gîte d'étape

▪	Résultat de fonctionnement N-1	
▪	<u>A Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	+ 19 199,86
▪	<u>B Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif N-1 précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	0
▪	C/ Résultat à affecter = A + B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit de la ligne 002 ci-dessous)	+ 19 199,86
•	D Solde d'exécution d'investissement N-1 (précédé de + ou -) D 001 (besoin de financement) R 001 (excédent de financement)	- 13 842,16
•	E Solde des restes à réaliser d'investissement N-1 Besoin de financement Excédent de financement	-2 000,00
▪	Besoin de financement = F = D + E	-15 842,16
DEFICIT REPORTE D 002		

Budget annexe Pitrey

▪	Résultat de fonctionnement N-1	
▪	<u>A Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	- 1 526,81
▪	<u>B Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif N-1 précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	+ 10 429,07
▪	C/ Résultat à affecter = A + B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit de la ligne 002 ci-dessous)	+ 8 902,26
•	D Solde d'exécution d'investissement N-1 (précédé de + ou -) D 001 (besoin de financement) R 001 (excédent de financement)	-6 165,28
•	E Solde des restes à réaliser d'investissement N-1 Besoin de financement Excédent de financement	0
▪	Besoin de financement = F = D + E	- 6 165,28
DEFICIT REPORTE D 002		

Budget annexe tourisme

▪	Résultat de fonctionnement N-1	
▪	<u>A Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	- 5 422,17
▪	<u>B Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif N-1 précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	+ 5 225,38
▪	C/ Résultat à affecter = A + B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit de la ligne 002 ci-dessous)	
•	D Solde d'exécution d'investissement N-1 (précédé de + ou -) D 001 (besoin de financement) R 001 (excédent de financement)	+ 2 219,00
•	E Solde des restes à réaliser d'investissement N-1 Besoin de financement Excédent de financement	- 2 000,00
▪	Besoin de financement = F = D + E	0
	DEFICIT REPORTE D 002	- 196,79

Adopté à l'unanimité

Vote des taux de fiscalité 2020

Vu le projet de budget pour l'année 2020,

Considérant qu'il convient de fixer les taux d'imposition pour l'année 2020,

Il est proposé que les taux de taxes directes locales pour l'année 2020 soit :

Taux CFE : **20,35 %**

Taux T.F.N.B. : **2,23 %**

Taux T.F.B. : **1 %**

Adopté à l'unanimité

Vote des budgets primitifs 2020 – budgets annexes

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant le projet de budgets primitifs de l'exercice 2020 des budgets annexes présenté par le Président

Le conseil communautaire, est appelé à voter les budgets primitifs annexes ci-après

- Au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,
- Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement

Les budgets annexes sont équilibrés en recettes et dépenses aux montants de

Budget annexe services communs voirie :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	293 863,51 €	227 698,62 €
RECETTES	293 863,51 €	227 698,62 €

Budget annexe déchets ménagers :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	965 104,04 €	120 257,61 €
RECETTES	965 104,04 €	120 257,61 €

Budget annexe chalets et gite d'étape :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	63 498,94 €	45 185,75 €
RECETTES	63 498,94 €	45 185,75 €

Budget annexe atelier Pitrey :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	5 501,33 €	11 608,10 €
RECETTES	5 501,33 €	11 608,10 €

Budget annexe tourisme :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	139 000,00 €	4.189,91 €
RECETTES	139 000,00 €	4 189,91 €

Adopté à l'unanimité

Vote budget primitif 2020 – budget principal

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant le projet de budget primitif de l'exercice 2020 du budget présenté par le Président

Le conseil communautaire, est appelé à voter le budget primitif ci-après

- Au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,
- Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement

Le budget principal est équilibré en recettes et dépenses aux montants de

Budget principal :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	4 156 410,69 €	1 768 208,68 €
RECETTES	4 156 410,69 €	1 768 208,68 €

Adopté à 28 voix pour et 2 contre (Marie-Noëlle JAFFRE et Jean-Yves CRENN)

Acquisition terrain pour le schéma d'accueil du public en forêt du Huelgoat

Il est proposé dans le cadre de la réalisation des actions du schéma d'accueil du public en forêt du Huelgoat d'acheter du terrain sur la commune de Huelgoat.

Des actions d'aménagements (signalétique, d'informations, sécurisation, ...) du site ont lieu avec notamment la sécurisation des portions de sentiers en bordure de route départementale.

Afin d'éviter aux visiteurs de passer sur la Route Départementale n°769, il est à réaliser un passage parallèle en forêt avec la construction d'une passerelle, pour cela nous avons besoin d'acquérir les terrains cadastrés section B n° 347 (600 m2) et n° 348 (960 m2) appartenant à Mme Nelly Thepaut.

L'acquisition de ces terrains permettra de sécuriser un itinéraire de randonnée très fréquenté, notamment par des familles.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil communautaire, décide d'acheter les terrains appartenant à Mme Nelly THEPAUT cadastrés sous les n° 347 et n°348 section B sur la commune du Huelgoat et autorise le président à signer les pièces à intervenir.

Marché de fourniture - Acquisition d'un tracteur – service voirie

Vu l'article L 2113-6 du Code de la Commande Publique

Considérant l'analyse des offres réalisée par la commission d'appel d'offres réunie ce 10 mars,

Le président expose qu'une procédure adaptée a été lancée le 19 février 2020 dans le but de sélectionner l'offre économiquement la plus avantageuse pour l'acquisition d'un tracteur et la reprise d'un tracteur Claas Arion 610 C au service voirie.

Suite à l'avis d'appel public à concurrence, 5 offres ont été réceptionnées à la date limite de remise des plis le 06 mars 2020 à 17h00.

Lors de la réunion du 10 mars la commission d'appel d'offres a donné un avis favorable à l'attribution du marché à l'entreprise CFHEM'AGRI de Bannalec et au classement des offres issue de l'analyse réalisée au vu des critères fixés dans le règlement de la consultation.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité valide l'analyse des offres, attribue le marché de fourniture à CFHEM'AGRI de Bannalec pour un montant d'acquisition de 103.000 € H.T. et 25.000 € de reprise du tracteur Claas Arion et autorise le président à signer et exécuter le marché précité.

Questions diverses

Le président apporte une information sur la situation du Syndicat Intercommunal d'Eclairage et de Communications Electroniques (SIECE) vis-à-vis des conventions avec le Syndicat Intercommunal d'Energie et d'Equipement du Finistère (SDEF). Un courrier a été envoyé au SDEF pour solliciter la signature des conventions.

La séance est levée à 20 heures 15